

# La cathédrale de Toul à l'époque romane

Nous évoquerons ici la cathédrale de Toul durant la période de son histoire s'étendant sur les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. La question principale est de savoir si l'église fut reconstruite, comme certains l'ont supposé, entre l'époque carolingienne et le XIII<sup>e</sup> siècle.

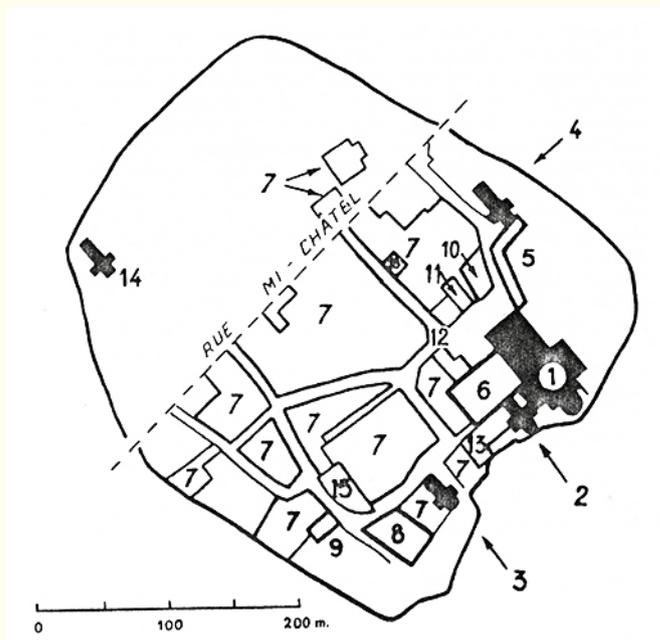
## RAPPELS

Notre connaissance des édifices antérieurs à l'actuel est due principalement au remarquable article de l'abbé Jacques Choux, paru en 1955<sup>1</sup>. À cette étude nous n'apporterons ci-dessous que deux « correctifs », concernant l'existence d'une crypte ancienne et une éventuelle reconstruction partielle de l'édifice vers 1140.

La plus ancienne mention connue de la cathédrale remonte à 614, sous l'épiscopat d'Eutulanus (600-622), 14<sup>e</sup> évêque de Toul<sup>2</sup>. Il s'agissait alors très probablement de deux églises, placées respectivement sous le patronage ou vocable de Notre-Dame et de Saint-Etienne. Elles faisaient partie intégrante d'un groupe épiscopal avec l'église Saint-Jean-des-Fonts, même si cette dernière, ancien baptistère de la ville, n'est mentionnée pour la première fois qu'en 838 (Fig. 1). Le roi Dagobert 1<sup>er</sup> (629-639) était honoré à Toul comme fondateur de l'église-mère. Mais c'était aussi le cas de Dagobert II (roi d'Austrasie en 656-660 puis 676-679). L'existence de l'ensemble paléochrétien à Toul ne fait aucun doute, même si des fouilles archéologiques nous font cruellement défaut pour en révéler les divers aspects.

1. Jacques CHOUX – La cathédrale de Toul avant le XIII<sup>e</sup> siècle. *Annales de l'Est*, n° 2, 1955, p. 99-139.

2. Pour toutes les informations ci-dessous, relatives à l'action des évêques de Toul, on trouvera les références aux sources dans l'ouvrage de l'abbé Choux précité.



**1. Plan du quartier épiscopal et canonial de Toul montrant les églises et principaux édifices épiscopaux et capitulaires sous l'ancien régime, d'ap. le *Plan de la Ville de Toul* par le commandant Daulnoy en 1700, Nancy, Christophe lith. (Vers 1870). 1. Cathédrale, 2. Saint-Jean-des-Fonts, 3. Saint-Vaast, 4. Sainte-Geneviève, 5. Evêché, 6. Cloître processionnel, 7. Maisons canoniales, 8. Cour Albaud, 9. Maîtrise de musique, 10. Grande école (ancienne loge des maçons), 11. Greniers du Chapitre, 12. Chambre prévôtale et prison capitulaire, 13. Dortellerie, 14. Collégiale Saint-Gengoult, 15. Pressoirs du Chapitre.** Noter, de part et d'autre de la rue Michâtel, la nette séparation entre le quartier canonial et l'ancien faubourg Saint-Gengoult, inclus dans les remparts médiévaux, dont le tracé est ici figuré schématiquement (d'ap. Choux, 1955).

Les guerres, invasions et incendies du VIII<sup>e</sup> siècle détruisirent la cathédrale, sous l'épiscopat de Godo (735-756), puis de Borno (767-800). La reconstruction de la cathédrale fut menée sous celui de Frothaire (814-846), des travaux étant attestés en 828 notamment. Mais les incursions normandes causèrent de nouvelles ruines en 894. L'église Saint-Etienne était en travaux en 898, celle de Saint-Jean-des-Fonts sous l'épiscopat de Berthold (996-1019). C'est à l'évêque Ludelme (895-906) que l'on doit la reconstruction de la cathédrale, c'est-à-dire de l'église Saint-Etienne, en plus vaste et plus haut, avec une « crypte » dédiée à saint Martin, sur laquelle nous reviendrons. Ce pontife fut le premier en date à être inhumé dans l'église-mère, ses prédécesseurs l'ayant été à Saint-Pierre puis dans l'abbatiale Saint-Evre<sup>3</sup>. Son successeur Dreux (ou Drogon : 907-922) le fut aussi, avant le transfert de sa sépulture dans le bras sud gothique en 1228, lors de la mise en chantier de ce dernier.

La cathédrale fut entièrement rebâtie par l'évêque saint Gérard (963-994), mais laissée inachevée par celui-ci. Ce pontife entreprenant reconstruisit aussi l'église Notre-Dame, qui subsistait bien distincte, mais dont c'est alors la dernière mention connue. La consécration de la nouvelle église-mère eut lieu avant 984, après que Gérard eut acquis à Trèves pour sa cathédrale un insigne fragment du Saint Clou, et obtenu à Metz, de l'évêque Thiéri, des reliques de saint Etienne. Le saint prélat fut inhumé dans le chœur de l'église qu'il avait fait rebâtir, à un emplacement (aujourd'hui au centre du dallage de la croisée) qui ne semble pas avoir changé depuis lors.

Son successeur Berthold (996-1019) acheva l'édifice et fut inhumé dans la nef. En 1050, Brun de Dabo, devenu le pape Léon IX et qui avait été, de 1026 à 1051, le cinquième successeur de Gérard sur le trône épiscopal de Toul, procéda à l'élévation solennelle des reliques du saint évêque

toulois, le 21 octobre 1050. Pibon, évêque de 1069 à 1107, finança diverses réparations, fit édifier un clocher en bois sur la croisée, fit garnir de feuilles de métal la couverture de l'église et fit exécuter sa décoration intérieure sous forme de peintures, dont notamment un Christ en majesté dans l'abside, certainement sur le cul-de-four en pierre coiffant celle-ci. En outre, il offrit un luminaire monumental en argent (dit « couronne de Pibon »), qui subsista jusqu'à la Révolution. Enfin, il acquit pour sa cathédrale une parcelle de la Vraie Croix. Mais sa contribution la plus importante à l'édifice fut la construction d'un imposant massif occidental, dit « tour de Pibon », que nous évoquons plus en détail ci-dessous. Il fut inhumé sous ce dernier, dans la chapelle Sainte-Madeleine. D'après les sources textuelles, cette « tour » possédait un porche voûté abritant des autels, deux campaniles latéraux, une tour centrale (elle contenait sans doute les cloches) et à l'étage, des tribunes abritant trois autels, dont un dédié à saint Michel. Le porche reçut également les sépultures des évêques Ricuin de Commercy en 1124, puis de Renaud de Senlis en 1217 et plus tard celles de Berthold et d'Henri de Lorraine.

De la cathédrale de saint Gérard achevée par Pibon, nous ne savons rien après l'épiscopat de ce dernier. Il est peu probable qu'elle ait connu de grands travaux, étant considérée, depuis le début du XI<sup>e</sup> siècle, comme achevée. Mais la consécration de l'église, bien que déjà célébrée par les évêques Gérard et Pibon, semble avoir été renouvelée par le pape Eugène III, en 1147 ou 1148. C'est ce dont témoignent d'une part Mabillon, dans sa *Chronique bernardine*, et d'autre part le P. Benoît Picart<sup>4</sup>. Cette consécration aurait eu lieu à la demande de Bernard de Clairvaux, juste après le concile de Trèves, à l'occasion du retour du pape vers Reims, mais la date exacte en demeure inconnue. Nous y reviendrons plus loin.

3. Alain VILLES et Philippe GAUVAIN – La chapelle des évêques de la cathédrale de Toul et son plafond à caissons ou soffite. « Les Cahiers du Pélican », n° 2, *Etudes Toulaises*, n° 167,

2019, p. 11-21.

4. P. Benoît PICART – *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul, 1707, p. 417.

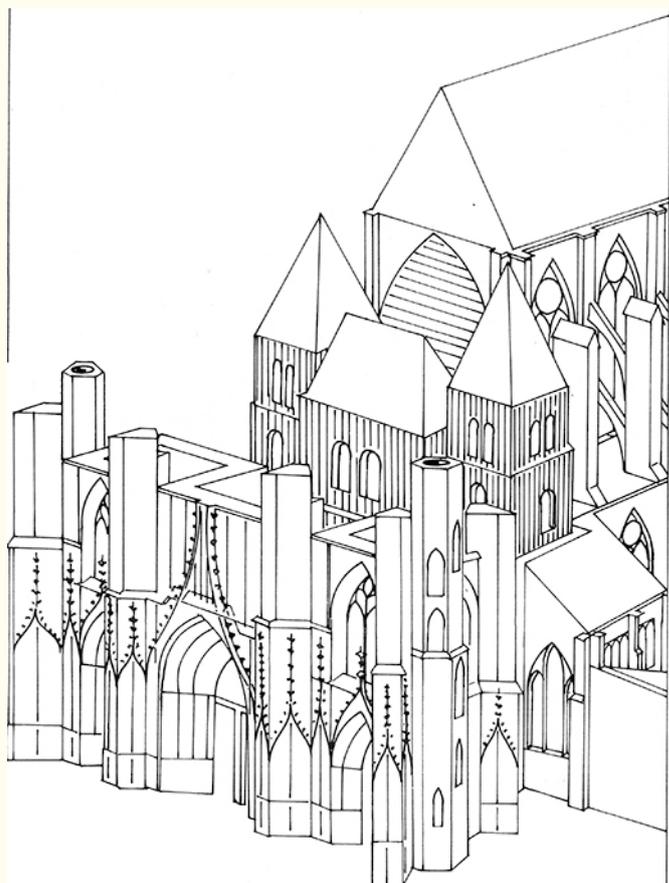
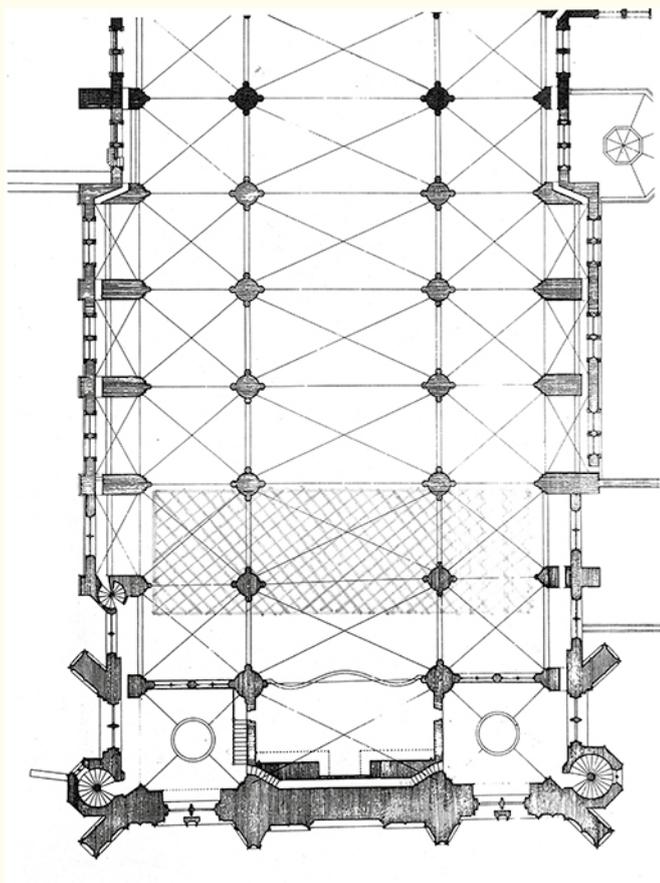
Quant aux hypothèses d'une reconstruction de la cathédrale, du moins dans ses parties orientales et telles que formulées par l'abbé Jacques Choux, elles ne reposent sur aucune source et relèvent seulement de considérations stylistiques, dont nous allons discuter. Arrêtons-nous pour le moment à la cathédrale pré-gothique touloise la mieux documentée par les sources et par quelques indices archéologiques : l'église de saint Gérard, telle qu'enrichie par Pibon.

## LA CATHÉDRALE DE SAINT GÉRARD ET DE PIBON

### Le massif occidental du XI<sup>e</sup> siècle ou « tour de Pibon »

La « tour de Pibon » se dressait dans la troisième travée de la nef actuelle ainsi qu'à

cheval sur la deuxième (Fig. 2). Nous le savons avec certitude, dans la mesure où les piles occidentales de la 4<sup>e</sup> travée - la plus occidentale des quatre construites au XIV<sup>e</sup> siècle - s'encastraient directement dans ses maçonneries. Elles furent complétées sur le tiers ouest de leur volume lors de la construction de la 3<sup>e</sup> travée, vers 1475, durant l'étape de travaux ayant relié à la nef la façade occidentale, qui avait été entreprise en 1460 sur un chantier d'abord indépendant, au-devant du massif du XI<sup>e</sup> siècle. Il semble que ce dernier ait occupé la même largeur que la nef actuelle, soit 30 m environ, non compris les chapelles latérales gothiques, qui d'ailleurs n'existent pas à compter de la 3<sup>e</sup> travée au sud et de la 2<sup>e</sup> au nord. Il avait environ 10 m de profondeur, compte-tenu de l'espace le plus commode ayant subsisté entre lui et la façade actuelle, avant qu'il ne fût démoli, lorsque celle-ci atteignit la hauteur des collatéraux.



2. Position de la « tour de Pibon », massif occidental du XI<sup>e</sup> siècle, ajouté à la cathédrale « de saint Gérard » : A – par rapport au plan de la nef gothique, B - en perspective schématique vers 1475, après la première campagne de construction de la façade flamboyante (A. Villes, *del.*).

Nous savons par les sources que la « tour de Pibon » - ou *Westwerk*/bâtiment ouest - comportait un portail central (très probablement à entrée jumelée), cintré, un étage formé par une triple tribune s'étendant à la fois à la partie centrale et aux clochers, que ces derniers s'élevaient, indépendants, de part et d'autre d'un grand pignon central surmonté d'une croix, mais qui correspond probablement, sur la médaille mentionnée ci-dessous, à la partie supérieure du clocher principal. Ce dernier s'élevait moins haut que les deux campaniles qui le flanquaient. Ces divers éléments figurent schématiquement sur une monnaie de l'époque de l'évêque Mathieu de Lorraine (1198-1210), conservée au Musée Michel Hachet (Fig. 3), et concordent avec ce que nous savons de ce type de frontispice monumental roman.



**3. Denier de l'évêque Mathieu de Lorraine (1198-1210) figurant le massif occidental de la cathédrale de Toul, ou « tour de Pibon » (Musée Michel-Hachet), dessin d'interprétation (d'ap. Collin, 2008).**

Les principaux termes de comparaison pour la « tour de Pibon » sont, quant aux plus proches par la distance : le massif ouest de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul d'Andlau (Haut-Rhin), résultant au XII<sup>e</sup> siècle d'un réaménagement de la façade du XI<sup>e</sup> siècle <sup>5</sup>, celui de l'église Saint-Etienne de Marmoutier (Bas-Rhin), *Westwerk* daté de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle <sup>6</sup>, celui de l'église Saint-Michel et Saint-Gangolphe de Lautenbach (Haut-Rhin), construit au début du XII<sup>e</sup> siècle <sup>7</sup>, celui de l'église Sainte-Foy de Sélestat (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s. environ) <sup>8</sup>, enfin celui de l'église Saint-Léger de Guebwiller (Haut-Rhin), également du XII<sup>e</sup> siècle <sup>9</sup> (Fig. 4 et 5). Par souci de brièveté, nous n'étendrons pas les comparaisons aux églises des vallées de la Meuse, de la Moselle et du Rhin. Nous rappellerons seulement que toutes les œuvres en question dérivent d'un prototype qui est encore bien illustré par le *Westwerk* de l'abbatiale de Corvey-sur-Weser, en Rhénanie-Nord-Westphalie, érigé vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Il faut noter par ailleurs que les exemples alsaciens paraissent fort tardifs.

Dans tous les cas, on note les mêmes constantes dans ces massifs : 1) un niveau inférieur formant chapelles basses et ouvrant vers l'Ouest par un portail central généralement géminé, 2) un niveau de tribune triple (espace médian voûté, flanqué de chapelles latérales voûtées ou non), un clocher central (pas toujours conservé ou construit dans ses parties hautes), décalé vers l'arrière par rapport aux tours latérales, et dont l'étage supérieur, abritant les cloches, est nettement plus massif mais moins élevé que les tourelles latérales. Celles-ci se dressent, indépendantes, nettement plus haut que la tribune centrale. Dans le cas du *Westwerk* roman de la cathédrale de Toul, toutes ces composantes sont exprimées aussi bien par les sources textuelles relatives à « la tour de Pibon », que par le dessin susdit du denier d'argent de Mathieu de Lorraine (Fig. 3).

5. Oriane GRANDCLEMENT – Andlau, église des Saints-Pierre-et-Paul. La sculpture du portail et de la façade occidentale. *106<sup>e</sup> C.A.F. (2004), Strasbourg et Basse-Alsace*, Paris, 2006, p. 7-20.

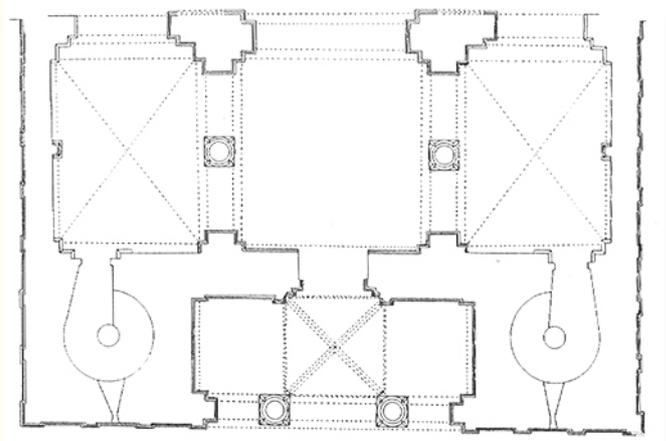
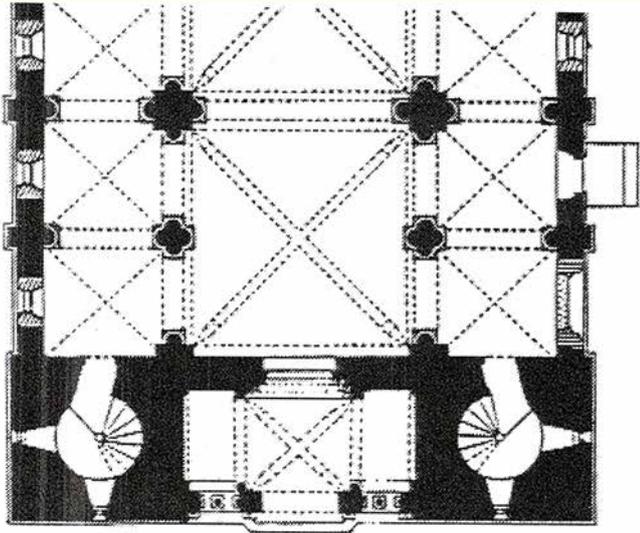
6. Suzanne BRAUN – Marmoutier, église Saint-Etienne. Le massif occidental. *106<sup>e</sup> C.A.F. (2004), Strasbourg et Basse-Alsace*, Paris, 2006, p. 51-58.

7. Roger LEHNI – Lautenbach, église Saint-Michel et Saint-

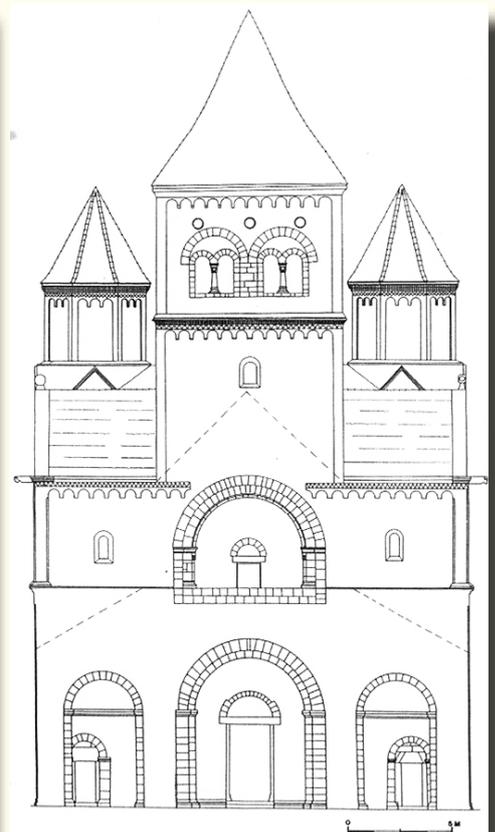
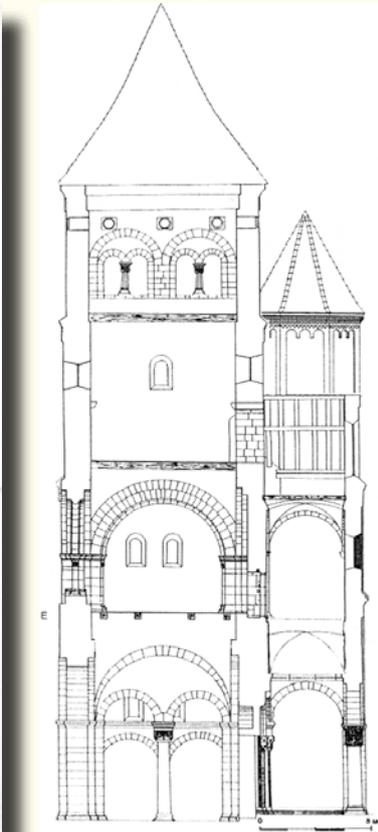
Gandolphe. *Dictionnaire des églises de France, vol. V A, Alsace-Lorraine, Franche-Comté*, éd. Robert Laffont, 1969, p. 79-80.

8. Caroline VIENNEY – Sélestat, église Sainte-Foy. *106<sup>e</sup> C.A.F. (2004), Strasbourg et Basse-Alsace*, Paris, 2006, p. 133-148.

9. Jean-Daniel LUDMANN – Guebwiller, église Saint-Léger. *Dictionnaire des églises de France, vol. V A, Alsace-Lorraine, Franche-Comté*, éd. Robert Laffont, 1969, p. 66-67.



4. Deux exemples de massifs occidentaux romans d'églises alsaciennes, de la même famille architecturale que l'ancienne « tour de Pibon » de la cathédrale de Toul : à gauche, Sainte-Foy de Sélestat, à droite, Saint-Etienne de Marmoutier (d'ap. *Congr. Archéo. de France, Monuments de Strasbourg et du Bas-Rhin, 2006*).



5. Massif occidental de Saint-Etienne de Marmoutier, de la même famille architecturale que l'ancienne « tour de Pibon » de la cathédrale de Toul : 1 – élévation occidentale, 2 – coupe longitudinale, 3 – restitution en élévation vue de l'est (d'ap. *Congr. Archéo. de France, Monuments de Strasbourg et du Bas-Rhin, 2006*).

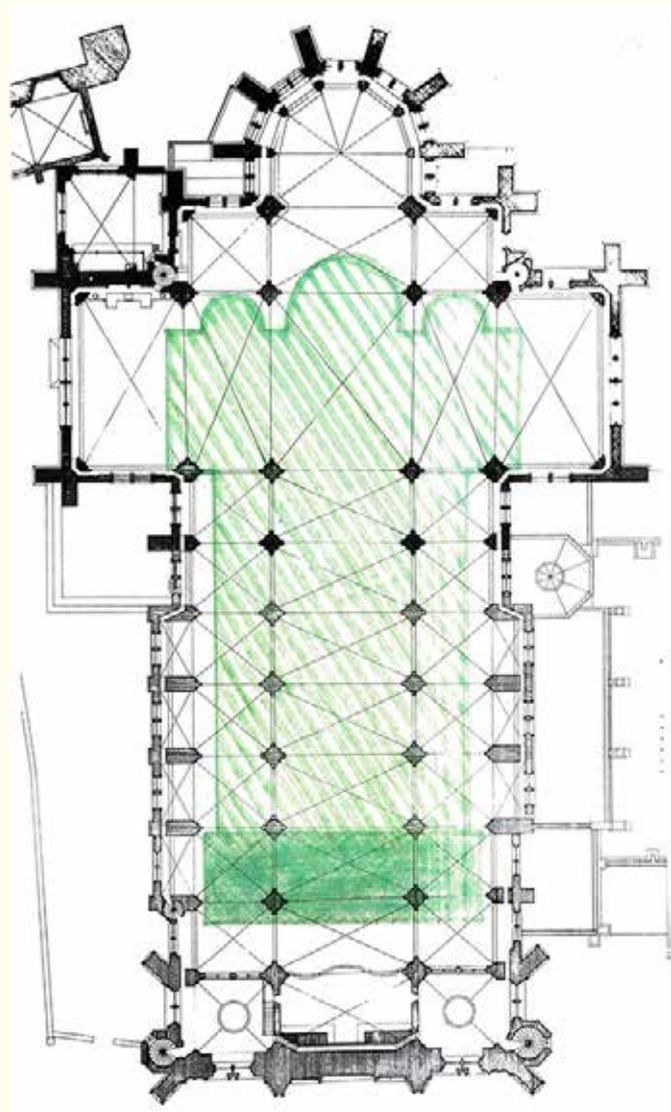
À l'ouest de la Lorraine, nous manquons d'éléments de comparaison pour l'ancien massif occidental roman de la cathédrale de Toul. Il est possible, sinon même fort probable, que celui qui ouvrait la cathédrale Saint-Etienne de Châlons-en-Champagne, et qui fut construit à l'initiative de Gibuin (ou Jubin) 1<sup>er</sup> (947-999), un évêque contemporain de saint Gérard, ait été moins complexe que celui de Toul, étant plus ancien d'au moins 70 ans, mais seules des fouilles archéologiques permettraient de s'en assurer <sup>10</sup>.

Sur les autres embellissements de la cathédrale toulaise par l'évêque Pibon, nous ne pouvons pas dire grand-chose, faute de textes détaillés, d'éléments architecturaux conservés et de fouilles. La construction d'une tour, quoiqu'en bois, sur la croisée, par ce même évêque, ne démontre pas formellement l'existence d'un transept dans l'église de saint Gérard mais elle la suggère fortement. Enfin, que l'abside de celle-ci ait été voûtée en cul-de-four n'a rien que d'ordinaire, pour cette époque, même si le reste de l'édifice était plafonné.

### La cathédrale de saint Gérard

Malgré l'absence de fouilles, nous pouvons restituer quelques aspects de la cathédrale de saint Gérard (Fig. 6). L'étendue de l'église, tout d'abord, est évaluable. À l'ouest, son portail, achevé par le successeur de Gérard, l'évêque Berthold (996-1039), se dressait en front ouest de la 3<sup>e</sup> travée actuelle de la nef et fermait celle-ci sur l'arrière de la « tour de Pibon ». À l'opposé, l'abside se dressait dans l'emprise de la croisée actuelle, où elle abritait des sépultures épiscopales postérieures à l'époque carolingienne, qui furent translataées en 1228 dans le soubassement de façade du bras sud, comme nous l'avons vu.

Il est plausible que la tombe de saint Gérard, qui ne semble pas avoir changé de position depuis l'origine et qui se trouve aujourd'hui au centre de la



**6. Plan hypothétique de la cathédrale de saint Gérard, restitué schématiquement dans l'emprise de l'église actuelle, avec le massif occidental de la « tour de Pibon »**  
(A. Villes, *del.*).

croisée, ait été d'abord adossée au fond de l'abside que cet évêque avait fait construire, à moins qu'elle ait été – mais c'est difficile à préciser – placée devant le maître-autel, ce qui ne change pas grand-chose à la restitution hypothétique de l'abside carolingienne. Lorsqu'en 1228, au moment d'entreprendre le transept par son bras sud, on translata diverses sépultures épiscopales, on démolit l'abside (et probablement avec elle le transept) de la cathédrale carolingienne, au bas des murs de laquelle s'était fixée la nécropole

10. Alain VILLES – *La cathédrale Saint-Etienne de Châlons-en-Champagne et sa place dans l'architecture médiévale*. Ed. Dominique Guéniot (Langres), 2007, p. 23-33.

épiscopale, depuis que l'inhumation des évêques avait été transférée de Saint-Pierre puis Saint-Evre, à Saint-Etienne.

Le maître-vaisseau de la cathédrale carolingienne était-il aussi large que celui d'époque gothique ? C'est plausible, voire même probable, si ce dernier en a réutilisé les fondations. Mais ceci reste à vérifier par des fouilles. Il était nettement moins long, son transept se dressant à peu près à l'emplacement de la dernière travée de la nef gothique et donnant ainsi directement, au sud, sur la galerie orientale du cloître processional. Celui-ci existait en tous cas au plus tard dès l'époque romane, sachant l'impact de la réforme de la vie canoniale dûe au saint évêque de Metz Chrodegang (vers 712-766). Toutefois, on ignore si le préau avait la même ampleur que l'actuel. Il est difficile de savoir, en effet, où se dressait sa galerie occidentale. Si elle rejoignait directement la « tour de Pibon », sur le flanc sud de cette dernière, c'est qu'elle s'élevait un peu plus à l'ouest qu'aujourd'hui. Dans ce cas, elle aurait débordé quelque peu le front occidental de l'église, pourtant plus récent et situé plus à l'ouest que le portail primitif de la cathédrale carolingienne. Or, ceci n'est guère plausible, d'autant que le cloître roman, dans une telle éventualité, aurait excédé les dimensions, pourtant considérables, de celui d'époque gothique. Le plus probable est que le second fut monté sur les fondations du premier.

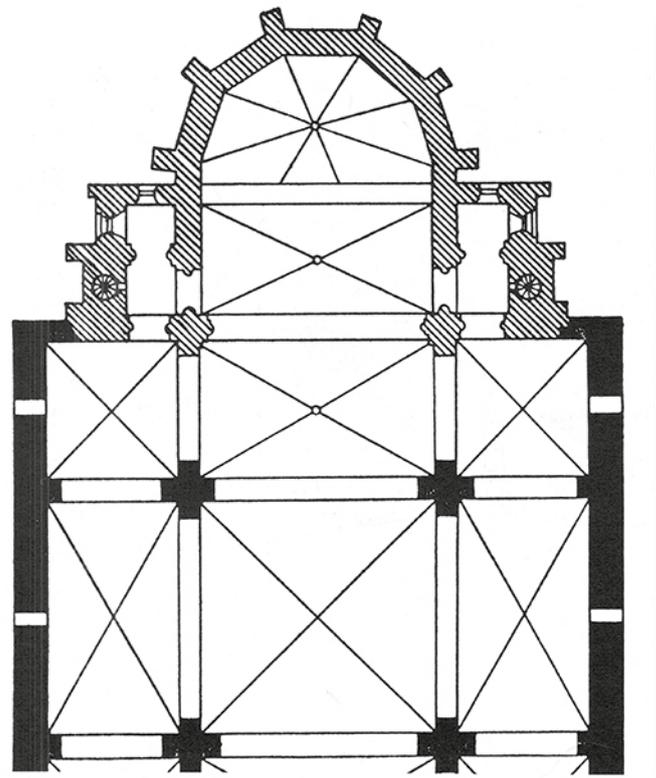
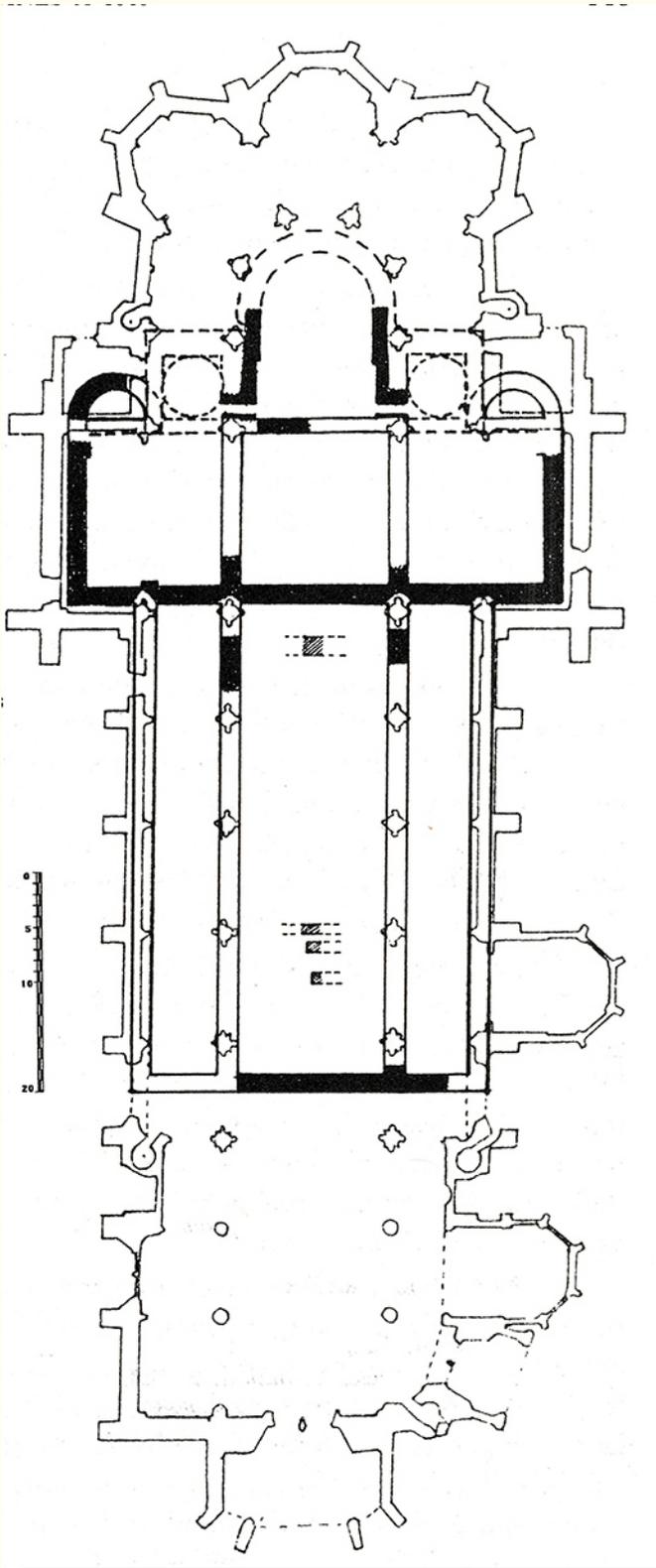
Plafonnée, la cathédrale de saint Gérard (Fig. 6) s'étendait donc sur environ 60 m de long (massif ouest de Pibon inclus) et, dans sa nef, sur 24 m au moins de large. Son élévation ne comportait certainement qu'un étage, éclairé par des petites baies cintrées, conformément au programme des églises carolingiennes de Lorraine, et dont le schéma général s'est maintenu, à de rares exceptions près, durant toute l'époque médiévale, en adoptant les formes décoratives gothiques. Au X<sup>e</sup> siècle, on ne connaissait guère la couverture des vaisseaux que sous forme de lourds plafonds en bois, conformément aux traditions romaines.

L'église comportait très probablement un transept, nous l'avons dit, mais dont l'étendue nous reste inconnue, faute du moindre témoignage concret. Son existence nous est signalée seulement par l'intermédiaire de la tour en charpente financée par Pibon sur la croisée.

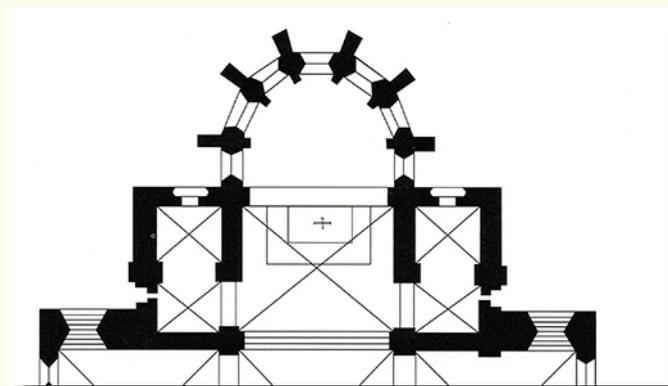
Le vaisseau était triple (grande nef à bas-côtés simples), mais le chevet, hémicirculaire et peu profond, ne devait pas se situer au-delà de l'emprise de la croisée actuelle et restait ainsi nettement compris à l'intérieur des remparts remontant au Bas-Empire. Ainsi, on a pu entreprendre l'abside du XIII<sup>e</sup> siècle complètement derrière l'ancienne, en mordant seulement et faiblement sur la portion des murs d'enceinte qui lui faisaient face. Il est possible que, déjà, une chapelle hémicirculaire, voûtée en cul-de-four, ait existé de part et d'autre de l'abside de saint Gérard, comme au XI<sup>e</sup> siècle dans celle de la cathédrale de Metz, par exemple (Fig. 7). Sous réserve de confirmation et de compléments substantiels par des fouilles archéologiques étendues, ce programme général était conforme aux habitudes de l'époque et préfigure, comme premier style architectural roman, celui des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, tel que largement répandu en Lorraine, Champagne et terres d'Empire.

Nous en avons une illustration monumentale encore debout dans la cathédrale de Verdun <sup>11</sup>, dont seule l'abside orientale, de type harmonique (Fig. 8), fut rebâtie vers 1135-1150, et dont les vaisseaux ne furent voûtés d'ogives qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, en même temps que l'on reconstruisait encore une fois cette abside, selon une formule proche de celle de la cathédrale gothique de Toul. Mais l'église-mère de saint Gérard, contrairement à celles des cathédrales de Verdun et Besançon ou Nevers à la même époque, ne possédait pas deux transepts et absides opposés de part et d'autre d'une longue nef, avec portail principal en position latérale, mais un massif frontal monumental : la « tour de Pibon », tel qu'ajouté au XI<sup>e</sup> siècle à sa façade plate, comme nous l'avons vu. En cela,

11. Michaël GEORGE – *La cathédrale de Verdun, des origines à nos jours*. PUN (Presses Universitaires de Nancy) - éd. universitaires de Lorraine, 2013.



7. Plan des parties orientales : à gauche de la cathédrale de Metz au XI<sup>e</sup> siècle (A. Villes, *del.*, d'ap. Heber-Suffrin) et ci-dessus de la cathédrale de Trèves (d'ap. Villes, 1983).



8. Plan restitué de l'abside orientale de la cathédrale de Verdun (d'ap. Heber-Suffrin, Choux et Collin).

elle ressemblait étroitement, dans ses parties orientales, à la cathédrale de Metz au XI<sup>e</sup> siècle, à laquelle il se peut qu'elle ait servi de modèle. Elle s'apparentait aussi, et pour les mêmes raisons, à la cathédrale achevée à Châlons-en-Champagne par l'évêque Gibuin 1<sup>er</sup> peu avant l'an 1000<sup>12</sup>.

Il est impossible d'aller plus loin dans les restitutions architecturales de la cathédrale de Toul à l'époque carolingienne. Elle appartenait pleinement au premier style roman, y compris quant à son massif occidental, bien que ce dernier n'ait été ajouté qu'au XI<sup>e</sup> siècle. Mais seules des fouilles étendues, que nous appelons de tous nos vœux, permettraient de mesurer la justesse de nos hypothèses sur l'église des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles.

### **LA QUESTION DES HYPOTHÉTIQUES RECONSTRUCTIONS DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE**

Le chevet actuel de la cathédrale s'est-il inspiré directement d'un édifice construit au même emplacement et sur le même programme, à l'époque romane ?

### **Questions posées par la consécration supposée de la cathédrale en 1147 ou 1148 par Eugène III**

L'abbé Jacques Choux, au terme de sa magistrale étude sur les cathédrales de Toul antérieures à l'actuelle, a opté assez résolument en faveur d'une reconstruction des parties orientales de l'église (l'abside et ses tours) un peu avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Pour cela, il s'est appuyé sur deux faits : d'une part sur une consécration de la cathédrale par Eugène III, supposée être intervenue lors du passage du pape à Toul, en 1147 ou 1148, après le concile de Trèves et en route pour Reims, d'autre part sur le respect, par l'abside actuelle, d'un plan de type antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle, avec réutilisation d'éléments de fondations anciennes.

Pour en finir dès à présent avec ce deuxième point, J. Choux s'appuie sur un témoignage, relatif à l'existence de parois murales en petit appareil entrevues par l'abbé Gustave Clanché en bas du mur ouest du bras méridional actuel du transept. Mais ces informations restent extrêmement vagues et l'emploi d'un petit appareil pour les parties basses du transept gothique n'a rien d'in vraisemblable et ne prouve rien, au plan chronologique. L'abbé Choux, ayant pratiqué des sondages dans l'angle entre le cloître et ce bras, mais dont le plan publié est des plus schématiques, ne peut faire état que d'une fondation murale en arc de cercle, trouvée assez profondément dans cet angle, et qu'il rattache à un état ancien de l'église Saint-Jean des Fonts. Cette identification n'est guère recevable, s'agissant d'un mur très incurvé, situé bien à l'ouest de l'église baptismale, au-delà de la galerie même du cloître. Le mur en question ne fut pas réutilisé à l'époque gothique et reste impossible à dater précisément.

La réutilisation d'éléments architecturaux anciens qui remonteraient au milieu du XII<sup>e</sup> siècle se limite donc, mais en pure hypothèse, aux fondations de l'abside actuelle. Or aucune fouille n'en a fourni à ce jour le témoignage. D'autre part, la conformité à un programme architectural roman, voire d'origine carolingienne, ne constitue pas, en soi, la preuve d'une telle réutilisation. Bien plus simplement, pourquoi ne pas admettre que les parties orientales de la nouvelle cathédrale ont été conçues en conformité avec des dispositions architecturales traditionnelles en Lorraine et ceci, sur une exigence du commanditaire ? Ce programme ou type architectural était encore en usage au milieu du XII<sup>e</sup> siècle (absides des cathédrales de Trèves et Verdun, et des églises de Lay-Saint-Christophe et Mont-Devant-Sassey), et de surcroît lié à des usages liturgiques auxquels le clergé restait très attaché.

Enfin, faut-il le rappeler, aucune source connue ne témoigne, à quelque titre que ce soit,

12. François HEBER-SUFFRIN – Metz. La cathédrale Saint-Etienne. Des origines à la consécration de 1040. 149<sup>e</sup> C.A.F.

(1991), *Les Trois Evêchés et l'ancien Duché de Bar*, Paris, 1995, p. 431-445.

d'une reconstruction de l'abside de la cathédrale et ses tours vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, parallèlement à celles de Notre-Dame de Verdun et peu avant celles de la cathédrale de Trèves. L'absence de preuve n'est pas une preuve en soi, mais il est peu plausible que Mabillon et le P. Benoît Picart, si bien renseignés sur le périple d'Eugène III en Lorraine, aient ignoré une reconstruction partielle de la cathédrale de Toul vers 1140, notamment comme motif ou occasion d'une nouvelle consécration de l'édifice. Ayant ainsi fait justice une fois pour toutes de l'hypothèse d'une reconstruction romane tardive de l'abside toulaise, venons-en au dernier argument sur lequel s'appuyait, dans ce sens, l'abbé Choux : l'existence d'une crypte.

### **La question de la crypte**

La première - et seule mention connue - d'une quelconque crypte figure dans le texte de l'épithaphe de l'évêque Ludelme (895/906), inscrite dans cet espace souterrain près d'un autel consacré à saint Martin. J. Choux s'appuie sur la dénivellation de 1,75 m entre d'une part le dallage du bras sud, sur un étroit espace longeant la façade, et d'autre part le reste du transept et l'ensemble de la nef, hormis sa dernière travée collatérale sud, qui fut alignée sur le sol de la façade et du cloître jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est seulement alors que l'escalier, qui occupait certainement cette travée pour permettre aux chanoines d'accéder au jubé et au chœur ou à la nef, fut repoussé dans l'angle nord-est du cloître, avec pour conséquence malheureuse d'empiéter sur les piédroits sculptés de son portail.

Mais moins de 2 m de hauteur, cela paraît bien insuffisant, voire dérisoire, pour une crypte. Elle n'aurait pu être voûtée, alors que c'était l'usage le plus courant, s'il s'agissait, comme on peut s'y attendre, d'une véritable église inférieure, avec abside, chapelle de part et d'autre et trois nefs de hauteur égale, comme assise de l'abside supérieure, sur au moins 8 à 10 m d'élévation. Et dans l'hypothèse, plus modeste, de l'absence d'une couverture en pierre, il faut supposer à cette salle un volume assez réduit pour supporter sans risque un plafond recevant le dallage de la

croisée. De cette crypte, dont J. Choux suppose qu'elle fut abandonnée au XIII<sup>e</sup> siècle – lors de la construction du transept ? – rien ne démontre en définitive l'existence, même brève, que sous Ludelme. Rappelons que la sépulture de ce dernier fut la première, en date, d'un évêque dans sa cathédrale, et en l'occurrence, dans la nef. Or cet emplacement ne laisse pas d'étonner, si l'on admet l'existence d'une crypte, notamment sous forme de caveau funéraire pour les pontifes, sinon seulement dans ce but. Par exemple Dreux (906-922) fut inhumé devant l'autel Saint-Pierre, avant d'être transféré au soubassement du bras sud en 1228, avec quelques autres. Enfin, à supposer que le caveau funéraire en question ait mérité le nom de crypte, synonyme d'église souterraine (à l'époque médiévale, ce terme signifiait avant tout : « sous terre » ou « caché »), sinon dans sa seule mention connue (sous Ludelme), on ignore combien de temps il subsista. Il ne semble pas avoir survécu à la reconstruction de la cathédrale entreprise par saint Gérard, et donc n'avoir pas existé plus d'un demi-siècle environ.

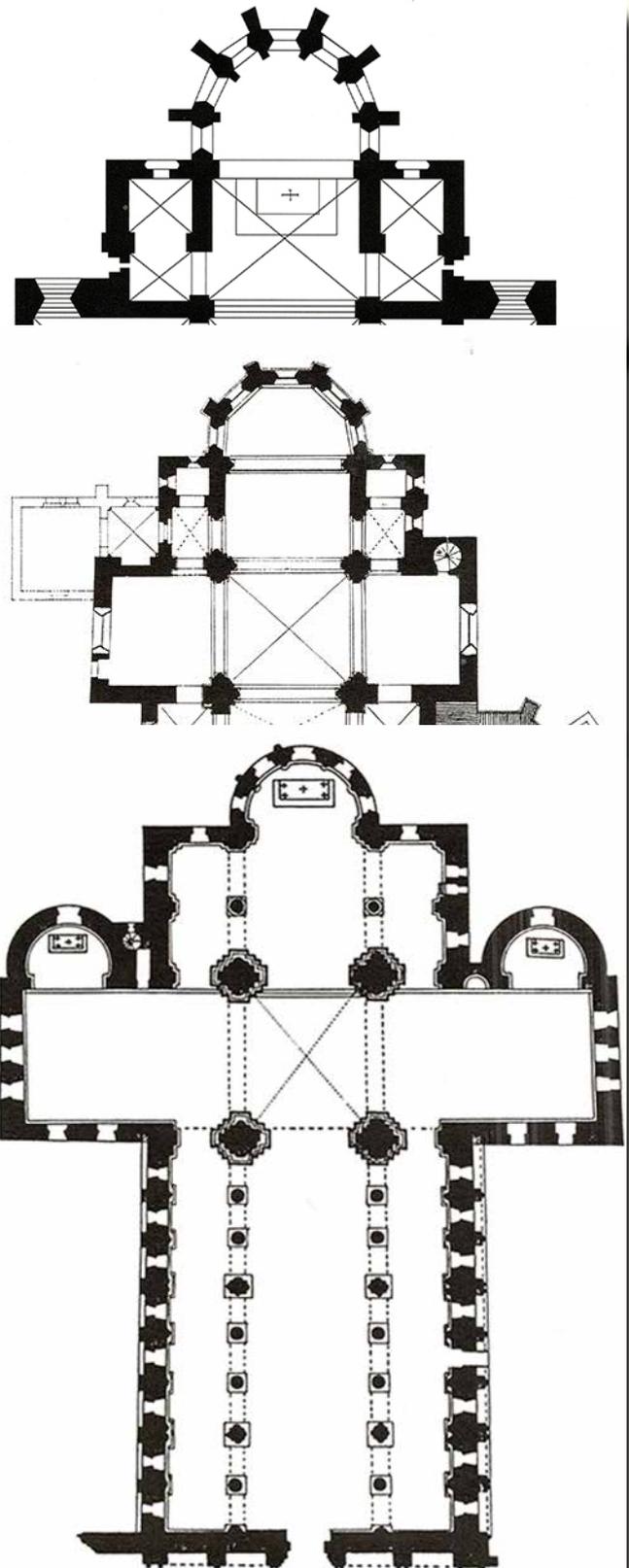
L'abside de la cathédrale de Toul se dresse non loin de la rive gauche de la Moselle, et s'implante sur des alluvions anciennes. Le niveau de la rivière et de la nappe phréatique, la hauteur moyenne des crues et la nature du sous-sol dans ce secteur excluent toute possibilité d'église souterraine. S'il en avait existé une, comme à Verdun et Metz (où, face à l'Est, l'une comme l'autre se dressent sur une pente), elle se serait élevée nettement au-dessus du sol, avec pour conséquence une forte surélévation de l'abside supérieure et un accès à la « crypte » depuis l'ouest, à travers l'embranchement montant à l'église haute. C'est le cas, par exemple, à la cathédrale de Trèves, à Saint-Etienne de Metz ou à Notre-Dame de Strasbourg. Et en pareil cas, on aurait très probablement réutilisé une telle église inférieure, en tant que soubassement de la nouvelle abside toulaise et ses tours, comme on le fit à Metz au XI<sup>e</sup> siècle, puis à Trèves et Verdun au XII<sup>e</sup>.

Exit, donc, la crypte chère à l'abbé J. Choux (ainsi qu'à d'autres auteurs sur la cathédrale). Or

c'est d'abord sur l'hypothèse de son existence que repose celle d'une reconstruction des parties orientales de la cathédrale au XII<sup>e</sup> siècle. En second lieu, cette supposition s'appuie sur l'idée que, si Eugène III profita de son passage à Toul, en 1147 ou 1148, pour consacrer la cathédrale, ce fut nécessairement parce qu'une partie notable de celle-ci venait d'être reconstruite. Mais nous avons vu qu'aucune source connue n'autorise une telle assertion. D'ailleurs, est-il vraisemblable que des érudits aussi bien informés que Mabillon et le P. Benoît Picart aient ignoré cette reconstruction, lors même qu'ils font état des faits et gestes du pape, entre le concile de Trèves et son retour à Reims ?

Le second argument de J. Choux en faveur d'une reconstruction de l'abside de la cathédrale de Toul vers 1140, sur le même modèle que celles des cathédrales de Verdun et Trèves (abside orientale), est le programme du chevet actuel et ses tours, auquel on peut d'ailleurs ajouter celui du transept, très ample et dépourvu de portails et de collatéraux. Ce programme n'est assurément pas d'origine gothique ou française, mais carolingienne et lorraine. On peut en trouver la préfiguration dans le plan des cathédrales de Besançon et de Trèves, dès le IX<sup>e</sup> siècle pour la première, et avant les remaniements du XII<sup>e</sup> siècle pour la seconde (reconstruction de l'abside orientale, fig. 8). Le chevet de la cathédrale de Metz en fournit aussi une belle illustration au XI<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons vu (Fig. 7). Rappelons aussi, pour finir, les églises de Mont-devant-Sassey et Lay-Saint-Christophe (Fig. 8.2), mentionnées plus haut, en tant que copies un peu diminutives de l'abside orientale de Notre-Dame de Verdun.

En fixant, vers 1219-1220 et même seulement dans leurs grandes lignes, le plan et l'élévation du nouveau chœur de la cathédrale de Toul, l'évêque Eudes de Sorcy et le Chapitre ont donc suivi une tradition architecturale remontant en Lorraine à l'époque carolingienne et régulièrement suivie depuis lors, puis enrichie à travers diverses grandes églises de la province ecclésiastique de Trèves. L'originalité du nouvel ouvrage, de même que sa belle qualité formelle et architectonique,



**8.2. Plans restitués : 1 - de l'abside orientale de la cathédrale de Verdun et de ceux qui l'ont imité : 2 - Mont-devant-Sassey et 3 - Lay-Saint-Christophe (d'ap. Heber-Suffrin, Choux et Collin).**

tient à son exécution dans un style somptuaire, jusqu'alors inconnu dans la région, celui de la cathédrale de Reims. Son chantier était alors le plus riche et novateur en France, quoique en marge du royaume capétien, puisque situé en Champagne, grand fief encore indépendant de la couronne. Notre-Dame de Reims était, en outre, une église de rang métropolitain et depuis longtemps déjà le sanctuaire national du Sacre des rois de France, ce qui ajoutait au prestige de son architecture. Autant le programme de la nouvelle cathédrale lorraine était « traditionnel », pour ne pas dire archaïsant vers 1220, autant la structure et le décor de son abside étaient novateurs et empreints de luxe, dans la région. On les doit, à n'en pas douter, à un maître-maçon formé sur le chantier de la cathédrale rémoise, probablement sous la férule de son deuxième architecte, Jean Loup<sup>14</sup>.

Il n'est donc pas besoin de faire appel à l'existence d'un chevet semblable, mais d'époque romane, ni par conséquent à la réutilisation des fondations de ce dernier, pour expliquer les caractères à la fois romans et « lorrains » de l'édifice gothique. L'aurait-on d'ailleurs reconstruit à grands frais au bout d'un demi-siècle seulement ? De surcroît, on peut en restituer le programme initial avec une certaine rigueur. Compte-tenu de la position, bien attestée, de la « tour de Pibon », comme appui inévitable et commode, autant que temporaire, de la nef gothique entre environ 1340 environ et 1475, on dispose de repères précis.

Avec un transept de même largeur que le maître-vaisseau (13 m environ au lieu de 16 dans l'œuvre aujourd'hui), une façade occidentale à deux tours au même emplacement que l'actuelle, et donc huit travées de nef, la cathédrale était déjà prévue très vraisemblablement sur la même ampleur qu'elle fut réalisée, quoique avec une hauteur sous clef un peu moindre : 26 à 27 m au lieu de 30 (ou 32 m si le niveau de dallage du bras sud et du cloître processionnel avait été généralisé à toute

l'église). En élévation, sur le modèle des tours de l'abside, on aurait déjà prévu un seul étage, coiffant des grandes arcades fort élevées, vigoureusement et richement moulurées, mais de tracé moins aigu que les actuelles, ainsi que des baies hautes à deux formes et rose polylobée, typiquement rémoises, avec décor extérieur de quatre-feuilles et colonnettes en délit. Impossible de dire, toutefois, si le passage mural à l'appui interne des baies hautes, et donc à travers des ébrasements comme au chevet, était prévu dès le début ou s'il ne fut adopté qu'avec les projets élaborés vers 1227-28, au moment d'achever l'abside et d'entreprendre le transept et la nef.

### CONCLUSION

L'examen critique des hypothèses de l'abbé J. Choux sur la cathédrale immédiatement antérieure à l'actuelle nous permet de proposer une restitution assez rigoureuse des projets de l'église entière vers 1220, puis 1228. En revanche, cet examen réduit à néant l'hypothétique portrait de la cathédrale au XII<sup>e</sup> siècle, comme édifice roman tardif, ayant en partie succédé à celui d'époque carolingienne. De cathédrale romane, il n'y eut en définitive à Toul, et sous réserve de surprises que nous réserveraient des fouilles étendues, que celle bâtie par saint Gérard, au IX<sup>e</sup> siècle, puis enrichie d'un imposant massif occidental par l'évêque Pibon, au XI<sup>e</sup> siècle. Il fallait préciser ces données historiques et archéologiques, pour démentir diverses informations fausses, notamment celles colportées par le récent film consacré à la cathédrale (voir le compte-rendu ci-après) et faisant état - dessins fantaisistes à l'appui - d'un édifice du XII<sup>e</sup> siècle qui n'a jamais existé. À Toul, la seule cathédrale romane attestée remontait à l'époque carolingienne, et donc relevait d'un style roman encore primitif.

Alain VILLES

13. Voir note 10 *supra*.

14. Alain VILLES – *La cathédrale Notre-Dame de Reims. Chronologie et campagnes de travaux. Bilan des recherches*

*antérieures à 2000 et propositions nouvelles*. La Simarre-A. Villes, éd., Joué-lès-Tours, 2009.